

"LE NORD"

Journal hebdomadaire publié le jeudi, à St-Jérôme, comté de Terrebonne, s'occupe spécialement des intérêts généraux de la vallée de l'Ouawa

Abonnement payables d'avance
CANADA et États-Unis: Un an \$ 1.05
FRANCE: Un an \$ 1.50
W. DESJARDINS,
Administrateur.

LE NORD

ANNONCES

Dix cents la ligne, première insertion, et 5 cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payable d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à longs termes.

EMPARONS-NOUS DU SOL

la COMPAGNIE D'IMPRIMERIE
DU NORD

ST-JEROME, 20 AOUT 1885

G. A. NANTEL
Rédacteur

ST-JEROME

JEUDI 20 AOUT 1885

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Lettre du curé Labelle.— Pour clore la discussion.

2EME PAGE.

Les orphelinats agricoles.

3EME PAGE.

Une conférence.— Ca et là.— Sur le compte de Riel.

4EME PAGE.

Correspondance.— Revue de la semaine. Notes locales.— St-Jérôme.— Déménagement.— Préparatifs.— St-Agathe.— Manufacture du pulpe de Delisle.— Soirée à St-Jérôme.— Causerie.— Au Canada.

5EME PAGE.

Reproductions.— Machine à faire la pluie.

6EME PAGE.

Feuilleton.

Lettre du curé Labelle

A bord du Danara, 16 août 1885.

Mon cher Alphonse,

Enfin j'arrive à Halifax et je soupire après le moment de vous revoir tous ensemble et de vous presser tous sur mon cœur.

Je vous envoie ci-inclus la liste des délégués français et vous verrez qu'elle compte par elle-même malgré la rapidité d'exécution qu'il a fallu déployer dans la préparation de ce voyage.

Je pense avoir fait mon devoir pour le pays et que le Canada n'a eu à rougir nulle part, en France, de la mission de son enfant.

J'aurais désiré faire plus, mais le temps m'a manqué pour compléter mon ouvrage. Je laisse au gouvernement à en assurer le plein succès, s'il le désire sincèrement.

J'ai organisé une société de Colonisation, M. O. Reclus en tête, et vous verrez sa lettre magnifique qu'il a envoyée au Premier ministre Ross, laquelle paraîtra, je l'espère, sur les journaux.

Je fixe cette société au lac Témiscamingue, aux applaudissements de Mgr Laurin qui juge ce mouvement avec l'excellent coup-d'œil qu'on lui connaît.

Vous recevrez à St-Jérôme trois colons, deux pour le canton Archambault et l'autre déjà annoncé pour la Châte-aux-Iroquois.

Toute la délégation a hâte d'aller à St-Jérôme et de faire la connaissance de ses paroissiens qu'ils connaissent déjà, disent-ils, par leur curé.

Il faut donc faire les choses à propos de cette délégation, avec autant d'éclat que possible et comme vous le savez; noblesse oblige.

Je sens bien qu'il faut faire des frais et je voudrais bien recevoir ces distingués visiteurs en ménageant la bourse de mes amis; s'ils croient qu'il leur est impossible d'y puiser, car alors, je ferai moi-même tous les frais du dîner.

Pourquoi me direz-vous parler de ces choses là? Avez-vous raison de douter de la générosité de St-Jérôme? Ne sait-on pas que l'hospitalité est le caractère distinctif du français et ne sommes-nous pas encore français jusque dans la moëlle des os?

Allons-nous déroger dans une si belle circonstance aux plus nobles qualités qui nous distinguent comme race en présence des Français d'outre-mer?

Je le sais que je ne puis que me féliciter du dévouement de mes bons paroissiens envers moi et je ne puis qu'en rendre tous les jours grâce au ciel. C'est pourquoi je quitte ce sujet délicat pour vous remercier des bonnes lettres que vous m'avez envoyées à Paris et qui m'ont tout intéressé.

Tout à vous

A. LABELLE Ptre.

REUNION DES VISITEURS ET DÉLÉGUÉS FRANÇAIS AU CANADA.

La réunion des visiteurs et délégués Français débarqués à Halifax par le *Danara* se compose de quarante huit membres, dont six dames.

Comptant un certain nombre de publicistes, d'industriels, de commerçants, elle a constitué, pour la facilité des rapports avec les Canadiens un bureau, dont voici les membres.

Président: M. G. de Molinari, membre correspondant de l'Institut de France, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien, chevalier de la Légion d'Honneur.

Secrétaire: M. Edouard Agostini, ancien commissaire général de l'exposition internationale d'Amsterdam (1883) délégué du syndicat maritime et fleuvial de France, commandeur, grand officier et chevalier de plusieurs ordres.

MEMBRES DU BUREAU

M. Georges Demanche, avocat, rédacteur en chef de la *Revue Française*, correspondant du *Soleil*, délégué de la Société de géographie de Paris et du Club Alpin.

M. Peinault, représentant du journal *Paris*, membre de la Société de Colonisation.

M. de la Brère-zouave pontifical, chevalier de la Légion d'Honneur, Lauréat de l'Académie Française, rédacteur du *Gaulois*, de la *Gazette de France* et du *Correspondant*.

M. Alfred Valbaum, Ingénieur des arts et manufactures, de la maison A. Valbaum père, fils, et Ch. Desmarests de Reims; président du comité de mécanique de la Société industrielle, juge au tribunal de commerce de Reims.

NOMS DES VISITEURS ET DELEGUES

M. Acquérin, pharmacien à Paris

délégué cantonal pour les écoles de la ville, membre de la commission scolaire.

M. Aduy, Délégué de la chambre de commerce de Perpignan.

Le Baron d'Astre de Landsberg propriétaire du château Lamothe à St-Sulpice d'Izon (Gironde)

M. Bay, négociant de la maison et Cie. Bordeaux.

Le Vicomte Christian de Bertier de Saurigny, Licencié ès lettres, propriétaire

M. Charles Blanc, négociant.

M. Claude Blanc, négociant

M. de la Bonnardière, banquier à Lyon, licencié en droit.

Le comte Charles de Bourgoing, étudiant en droit.

Le Vicomte de Bouthillier, membre de la Société de géographie.

Le Docteur Carpentier Méricourt, fils, médecin, Inspecteur des écoles communales à Paris, membre de la Société de Géographie commerciale, administrateur du *Magasin Pittoresque*.

Le Vicomte A. Chaptal, attaché d'ambassade, licencié ès lettres et en droit.

M. Chevallier, commissaire priseur à Paris.

M. Coquille, pharmacien, chimiste au Laboratoire municipal de Paris; membre de la Société de Géographie.

M. Courtin, avocat.

M. G. Dignet, ingénieur des arts et manufactures; attaché au bureau des Etudes des anciens établissements Cail et Cie; correspondant du *Figaro*.

M. A. Doret, Représentant de la maison L. Tampier et Cie, Consul général de Turquie à Bordeaux, commandeur de l'ordre du Medjidié de 1ere classe.

M. Foursin, agent à Paris de la ligne des steamers entre la France et le Canada, correspondant du journal *Le Temps*.

M. Garnaud, avocat.

M. Jacques Haakman, artiste violoniste.

M. Hospied, propriétaire,

M. Joliot, photographe à Paris.

M. Hubert Labouré, fils, négociant, de la maison Labouré-Gontard, ancien président du Tribunal de Commerce de Nuits, membre de la chambre de Commerce de Beaune, chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Letor, Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de Paris, correspondant de l'*Economiste*, de la *Patrie*, du *Soir*, et du *Courrier du Soir*, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, au Collège Chaptal, questeur de la Société d'économie politique de Paris.

M. Olbert Londe chimiste à l'Hospice de la Salpêtrière.

M. Louis Magny correspondant du *Gil Blas* et de l'*Événement* de Paris, représentant de M. M. Decauville frères, pour les chemins de fer portatifs.

L'Abbé Mangin, professeur de mathématiques et de physique, directeur du Cercle Catholique de Tambervillers, Vosges.

M. Marc, ancien avoué au Tribunal de la Seine.

M. Morel, membre de la société de géographie.

M. Paris, négociant en produits chimiques.

M. Perrotin, ancien conseiller à la cour d'Aix, chevalier de la Légion d'honneur.

M. Eugène Raymond, négociant.

M. Henri Rommel, négociant à Paris.

M. G. Turet Bognet, correspondant de l'*Illustration* et du *Journal des Voyages*.

M. A. Tourchot fils, chimiste ancien directeur d'établissements Industriels, ancien chimiste à la Cie des chemins de fer de Paris à Orléans, ancien contrôleur du matériel à la même Cie.

M. Alphonse de la Vernet, étudiant.

Les Dames françaises sont: Mmes Agostini, Joliot, Londe, Morel, Melles Marie Londe, Marie de Molinari

Pour clore la discussion.

Le rédacteur de la *Vérité* nous annonce qu'il ne s'occupera plus de nous parce que nous aurions écrit dans notre numéro du 6 qu'il n'a rien répondu à notre article du 23 juillet. Pauvre raison, triste prétexte.

Avez-vous répondu un seul mot, M. Tardivel, à l'accusation, la seule au fond, que comportait notre article du 23? Non. Vous vous êtes contenté, en polémiste malhonnête que vous êtes, de prendre deux ou trois phrases tout à fait secondaires au fond de notre idée et vous avez épilogué là dessus. Et c'est ce que vous appelez une réponse! c'est du reste ce que vous faites habituellement et Dieu sait, si telle est la manière de l'illustre Veuillot que vous prétendez ridiculement imiter au Canada!

J'étais donc correct en disant que vous n'avez rien répondu à notre article du 23 qui faisait contraster votre conduite orgueilleuse à celle si humble si contrite du cardinal Pitra; à la retraite si honorable de M. des Houx, à la rétractation si noble et si entière du *Courrier du Canada*.

M. Tardivel "ne veut pas entendre de polémique avec nous et répondre à nos questions pour éviter certaines discussions que Sa Sainteté Léon XIII juge inopportunes."

Sublime M. Tardivel! D'abord il ne s'agit entre vous et moi que de la condamnation dont votre école vient d'être frappée en Europe, de votre rétractation que vous n'avez pas encore faite.

A part cela à quelles discussions faites-vous donc allusion? Je ne le vois pas clairement, à moins que ne soit celles que vous soutenez puis la fondation de votre journa

Alfred Lavolette

à tort et à travers, contre d'autres journaux aussi catholiques que le votre. Or ces discussions, combien de fois vous ai-je dit qu'elles étaient contraires à l'union des catholiques et par là même inopportunes.

Vous venez me donner raison aujourd'hui en citant l'autorité de la dernière lettre du pape au cardinal Guibert. Merci, monsieur.

Et pourtant, pour avoir soutenu la même chose, vous m'avez déjà déclaré indigne du titre de catholique; vous avez écrit que j'étais l'ami des francs maçons et des libéraux, etc. etc. du genre français.

C'était donc une calomnie.

Or cette calomnie vous l'avez fait colporter, dans le défunt *Journal de Rome*, dans l'*Univers*, dans le *Journal des Trois-Rivières*, dans l'*Eten dard* avec forces commentaires outrageants.

Vous vouliez ainsi me détruire aux yeux du clergé.

Dieu merci, je relevai le gant et mon Ordinaire me vengea de cette méchante invention.

Mais en bon catholique n'étiez-vous pas tenu à la rétracter ?

L'avez-vous rétractée ? Allez vous la rétracter et comprendre enfin, que comme le pape, on peut juger certaines discussions inopportunes, sans cesser d'être bons catholiques ?

Le rédacteur de la *Vérité* fait un accroc à la vérité quand il dit que je le somme de se démettre comme rédacteur de son journal.

Seulement j'ai dit en substance que si à l'instar de M. Des Houx, M. Tardivel cessait la publication de la *Vérité* pour se conformer aux vues et aux intentions de son Ordinaire, M. Tardivel aurait grande chance de recevoir une paternelle bénédiction, je l'ai dit, je le répète et c'est vrai.

M. Tardivel ne veut pas mentionner le nom de son archevêque. C'est prudent pour lui, seulement il ne devait pas se vanter tout d'abord d'une si haute approbation. Il fait comme d'habitude : n'osant prendre pour lui seul, les périls de sa position plus que risquée, il met le clergé en cause et s'en sert comme d'une muraille inexpugnable.

C'est indélicat pour M. Tardivel, et c'est malheureux pour le clergé.

Si la *Vérité* venait à être condamnée et certes le *Journal de Rome* l'a été pour bien moins, la condamnation ne retomberait-elle pas sur une partie du clergé ?

Si M. Tardivel aimait réellement le clergé il comprendrait cela et ferait la lutte à ses SEULS RISQUES ET PÉRILS.

Notre campagne n'a aucun succès contre son journal, dit-il, encore nous ne luttons pas pour le succès et nous n'en vions pas celui des autres : il suffit que nous soyons du côté de l'Autorité Suprême et Infaillible, du côté de notre Ordinaire qui est en communion d'idées avec le Saint Père pour être satisfait de notre rôle.

Et auriez-vous, M. Tardivel, toutes les approbations du monde, si votre

œuvre comme vous l'appellez assez naïvement, n'a pas la bénédiction de votre Ordinaire, vous êtes à côté de la voie droite.

Or l'avez-vous cette bénédiction, cette approbation de votre Ordinaire qui se trouve bien, je pense, en communion d'idées avec le Saint Père ?

Lorsque M. Tardivel vient écrire que nous sommons les évêques d'interdire tel ou tel journal qui a le tort de déplaire à des hommes politiques, M. Tardivel fait encore un accroc considérable à la vérité et il commet en outre une cruauté. Nous n'avons jamais commis la faute qu'il nous reproche : nous avons exprimé un désir fort légitime et dont le Pape, et la grande majorité de l'épiscopat demandent la réalisation : ce désir c'est d'être débarrassé de la tyrannie d'en bas qui veut gouverner sans mission, éclairer sans lumière et édifier, souvent sans vertus. Et Dieu sait, si la *Vérité* occupe une large place dans les bas fonds de cette tyrannie d'en bas ?

Cette tyrannie d'en bas, M. Tardivel, c'est celle à laquelle vous avez si fortement essayé de soumettre la majorité de l'Épiscopat canadien, votre Ordinaire particulièrement dans les questions suivantes :

1o. L'établissement de la succursale Laval à Montréal.

2o. L'immixtion du clergé dans les élections et dans les affaires purement politiques.

3o. Le rôle de la presse en dénigrant violemment, en condamnant vos confrères catholiques dont vous vous êtes fait le juge et le persécuteur ;

4o. La division du diocèse de Trois-Rivières où vous vous êtes conduit si insolemment, contrecarrant ouvertement les demandes de votre Ordinaire.

5o. Les censures non déguisées portées contre les actes du Conseil de l'Instruction Publique composé entr'autres de tous nos évêques.

6o. La question du fonds de pension aux instituteurs que vous avez si fort dénoncé, alors que ce même conseil en admettait l'opportunité et en demandait même la modification sous une forme encore plus libérale qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Voilà autant de questions dans lesquelles votre Tyrannie d'en bas et votre école ont essayé de soumettre et les catholiques et l'épiscopat.

Nous sommes délivrés de cette tyrannie, au Canada comme en Europe ; vous venez d'être mis à votre place messieurs les usurpateurs de mission, tant mieux ; *Deo gratias*. Traînez bien maintenant le boulet que la main du Pape vient de vous river si solidement aux pieds. Pourvu encore que chaîne et boulet ne vous entraînent pas au fond de l'abîme que vous cotoyez de si près en vous tenant aussi éloigné que possible de la voie tracée par Rome, en faisant si peu de cas des vues, des intentions, des enseignements, des volontés, expresses du Saint Siège,

de l'Épiscopat, de notre Ordinaire.

Pour ma part je continuerai à respecter, à honorer le clergé, comme par le passé, à lui rendre service, toutes les fois que l'occasion s'en présentera ; j'attendrai la direction de mon Evêque, de l'Épiscopat, du Souverain Pontife et je me moquerai de vous, de votre petite confrérie, de toutes vos approbations, et, peut-être, qui sait, qu'en fin de compte, j'aurai autant fait pour la religion, pour ses grandes et utiles institutions que l'écrivain rageur de la *Vérité* qui, s'il a une mission à remplir comme journaliste, en abuse étrangement parfois et en méconnaît si constamment les devoirs les plus sacrés.

Les orphelinats agricoles.

II

LE CANTON WENTWORTH

Wentworth est un township arpenté depuis au moins cinquante ans ; il était destiné alors, avec plusieurs autres townships, à recevoir ce qu'on a appelé communément les *Pieds-Noirs* [Black-feet] qui partant de Grenville, devaient monter par les deux Gores, par Mi'le Isles, pour s'étendre ensuite dans Arundel, Salaberry, Wolfe, Howard et Morin. Voyant ce mouvement que l'on voulait opposer à l'expansion des Franco-canadiens venant du côté de Ste Thérèse, St Augustin et St Jérôme. l'honorable M. Morin vit bien qu'il ne serait pas impossible d'arrêter ce courant dangereux et il commença de suite l'établissement de St Sauveur, puis de St Adèle, sachant qu'une fois l'établissement, l'élément canadien non seulement saurait mettre en échec l'élément envahisseur, mais pourrait même le refouler dans les régions essentiellement peuplées de protestants. Il ne se trompa pas et aujourd'hui nous sommes maîtres de Howard, de Wolfe et Salaberry, d'Arundel, de la plus grande partie de Morin. Il restait Wentworth, mais celui là personne ne songeait à s'en disputer le domaine, tant le sol paraissait ingrat et d'aspect repoussant.

Aujourd'hui pourtant ce canton est en pleine voie de prospérité. Les pionniers conduits par des hommes généreux, à larges vues, comme M. M. Rousselot Ptre. Montmarquet, Lafleur, N. P. Froideveaux, Grenier, N. P. Raymond, Gauvreau, ont fait reculer la forêt qu'ont remplacé avec une rapidité étonnante, les grands champs de foin, d'avoine, de sarrasin, de blé d'automne. Ça et là brisant la monotonie du voyage, l'on découvre ici une jolie maisonnette, là la cabane, la hutte, le chantier du colon avant comeur indispensable d'une plus grande et plus commode habitation.

Et puis l'on travaille avec ardeur, on bûche, on nettoie le terrain ; on arrache les broussailles, on terrasse les chemins nouveaux, on enlève, on brise les grosses roches, on charroie la terre et l'on fait voler dans l'air les énormes blocs de caillou que la mine perd et disperse à chaque côté de la route. Quel mouve-

ment, quelle activité partout ! C'est l'homme qui conquiert la forêt et Dieu sait s'il malmène cette impassible ennemie qu'il dépouillera bientôt de ses derniers ornements.

Celui qui revoit après deux ou trois ans un des cantons livrés au travail de la colonisation, ne peut s'expliquer comment on a pu en si peu de temps, transformer une vaste forêt, en faire un lieu d'habitation pour des centaines d'humains ; aussi les efforts qui se déploient dans ces travaux, les forces qui s'y dépensent, les sueurs qui s'y versent, ne peuvent s'imaginer si l'on ne voit soi-même le colon livrer à son œuvre de défrichement et de culture.

Admirons notre noble classe de colons : elle est forte, vigoureuse, pleine de courage au cœur, de nerf aux bras. Elle change la forêt, nous donne chaque année, de nouvelles paroisses, élève de nouvelles chapelles et fait pousser au fond à notre race, du sol, des racines si profondes, qu'aucun vent, qu'aucune tempête ne saurait les arracher. Rien de si solide qu'une paroisse catholique canadienne : non seulement elle résiste, mais encore elle sait repousser tout élément hétérogène qui, de près ou de loin, pourrait nuire à sa croissance. C'est pour cela que la fondation d'une nouvelle paroisse dans les cantons nouveaux de la Province, est un des spectacles les plus admirables et des plus intéressants en même temps, que nous puissions avoir à examiner.

Tel est bien le spectacle qui se produit actuellement à Wentworth, mais dans des conditions si particulières, si remarquables que c'est un devoir pour nous de l'examiner dans toutes ses phases et sous toutes ses formes.

Il y a quatre ans à peine Wentworth n'était connu que de nom ; le curé Labelle lui-même n'y songeait guère et n'en parlait pas, de crainte qu'en le recommandant, son aspect seul dégoutterait de tout le Nord, les visiteurs qui pourraient s'y aventurer. De fait il n'y avait pour le favoriser que son peu d'éloignement du marché de St Jérôme, cependant l'on parlait si souvent des cantons du Nord que l'attention publique s'y arrêtait sérieusement ; on avait causé aussi, à Québec, au Parlement, d'orphelinats et de maisons de réforme agricoles, et pour ceux qui s'occupaient de soulager ces deux grandes misères, de résoudre ces deux problèmes du paupérisme et du vice naissant, on s'était demandé déjà s'il ne vaudrait pas mieux établir ces institutions à la campagne plutôt qu'au centre des grandes villes ?

M. le curé Rousselot surtout se préoccupait de cette grave question, lorsque tout à coup, l'idée de fonder un orphelinat agricole dans les montagnes du Nord le frappa vivement. Il comprit de suite que c'était là un projet fécond, plein de grands résultats ; du coup il créait :

1o Une paroisse dans les cantons du nord.

2o Une maison de soulagement

pour ses pauvres petits infortunés de Montréal.

30 Une véritable école d'agriculture, une ferme modèle au milieu des chaînes laurentiennes.

40 Enfin s'il réussissait, il donnerait un exemple, il créerait un précédent qu'on ne serait pas lent à imiter dans toutes les parties de la Province.

Et le succès est venu prouver qu'il pensait juste, qu'il faisait l'œuvre de la Providence en accomplissant ses grands desseins sur le nord de l'Ottawa. Le succès est venu prouver que de ce canton Wentworth devait naître une belle paroisse du nom de *Notre Dame de Montfort*, un établissement de bienfaisance qui au bout d'un an seule déjà bien des misères; une ferme florissante qui répand autour d'elle la connaissance et le goût de la bonne agriculture.

III

LA PAROISSE DE NOTRE DAME DE MONTFORT

Cette paroisse portait d'abord le nom pittoresque de *Notre Dame des Lacs*; on crut devoir le changer pour celui qu'elle porte si bien aujourd'hui en l'honneur du fondateur de l'ordre de la Compagnie de Marie.

A SUIVRE

Une conférence

A Ste Agathe, dimanche dernier, M Guertin a fait une conférence très intéressante sur l'agriculture. Ce monsieur a été heureux de rencontrer à cet endroit de vieilles connaissances, en la personne du Rév. M. Thibodeau, de M. M. Godon, Labelle, N. P. De Foy N. P. Nous ne pouvons pas laisser passer cette conférence si pratique, sans en donner une faible analyse.

Le conférencier s'est attaché à démontrer que les gens du nord étaient et pouvaient devenir aussi heureux et aussi riches que ceux de l'importe quelle partie de la Province. Le point capital était d'appliquer une culture appropriée à leurs terres. D'après lui et tous les gens compétents, l'élevage des bestiaux est ce qui paierait le plus sur les terres du nord. L'exemple des Cantons de l'est en est une preuve. Quels riches pâturages ils pourraient avoir, s'ils le voulaient, en semant des graines produisant un furrage riche et abondant; de ce nombre est le *trèfle alsike* qui est si nourrissant et qui loin d'appauvrir la terre est un engrais par lui-même. Le conférencier termine en engageant les gens du nord à avoir foi à l'avenir, qu'avant peu un chemin de fer sera construit; qu'il est impossible qu'on ne le construise pas; c'est un chemin absolument nécessaire; que tous les vrais amis de la Province doivent en hâter la construction, c'est une œuvre nationale etc. etc. M. Guertin a fait la même conférence à Ste Adèle, où le Rév. M. Sauriol, MM. Lathier, Grignon, Lachaine et Filiault se sont empressés de lui donner une généreuse hospitalité. A Ste-Sauveur l'aimable conférencier a été très goûté. Nous attirons l'atten-

tion de nos lecteurs sur une lettre du notaire Malo de l'ndroit, qui donne des détails intéressants sur cette conférence.

ÇA ET LA

Le *Monde* vient d'entrer dans sa 19e année d'existence. Nos plus sincères félicitations ainsi qu'à la *Gazette des Campagnes* qui entre dans sa 23e année.

L'Honorable juge Thomas Loran ger est mort, mardi dernier à l'île d'Orléans, c'est une de nos illustrations canadiennes; ardent patriote, magistrat éminent, il ne laisse que des amis pour pleurer sa perte et se rappeler les nombreuses qualités dont il était doué.

Nous avons aussi enregistré aujourd'hui la mort de Sir Francis Hincks qui a fait sa marque parmi nos plus célèbres politiciens. C'est une des victimes de la variole qui menace de devenir une épidémie à Montréal.

Sur le compte de Riel

Au moment où le chef de la rébellion du Nord-Ouest fait le sujet de toutes les conversations il ne sera pas hors de propos de publier deux documents importants; le premier concerne Riel lui-même, le second est une appréciation des événements qui se sont passés dans notre dernière guerre. Le Rév. Père André s'y montre très sévère pour l'armée canadienne; le général Middleton et le gouvernement fédéral, ces deux lettres sont des pièces essentielles au procès qui est à s'instruire actuellement devant l'opinion publique et nous prions nos lecteurs de les lire avec une égale attention pour pouvoir s'en rappeler en temps opportun et faire à chacun sa part de responsabilité.

Pour notre part nous devons dire que tout ce que nous voyons de nouveau se produire chaque jour depuis quelque temps et sortir de l'obscurité et du secret que l'on semble favoriser en certains endroits, nous engage plus que jamais à suspendre notre jugement et attendre que la lumière se fasse tout à fait sur cette grave affaire de laquelle dépendront l'union, l'harmonie, la paix entre toutes les races du Dominion et très certainement le sort du gouvernement actuel.

Voici d'abord une lettre de six prêtres de la Saskatchewan où fut organisée la rébellion:

Prince-Albert, 12 juin 1885

Nous, prêtres des districts qu'affecte particulièrement la rébellion, savoir, St-Laurent, Saint-Antoine, Grandin, Lac aux Canards et Batoche, puisque c'est là, au milieu de notre population que Louis "David" Riel avait établi ses quartiers-généraux, désirons attirer l'attention de nos nationaux du Canada et d'ailleurs sur les faits.

Louis "David" Riel ne mérite pas les sympathies de l'Eglise Catholique Romaine et des membres de cette église, ayant usurpé notre mission de prêtres, et privé notre popu-

lation des avantages et des consolations que nous aurions pu lui offrir. Il a fait tout cela dans son intérêt purement personnel.

Nous croyons donc que l'Eglise et les habitants du Canada devraient sympathiser avec nous et notre population, laquelle est plutôt à plaindre qu'à blâmer, pour s'être laissée égarer.

Nombre de nos gens sont dans la plus grande misère, Riel et son Conseil leur ayant d'abord enlevé ce qu'ils possédaient, et le passage de l'armée leur ayant infligé les pertes ordinaires. Le général Middleton n'a rien négligé pour alléger, au tant que possible, les pertes et les souffrances de notre population, et à droit en conséquences, à nos sincères remerciements. Mais si nous ne recevons plus d'autres secours, notre population mourra de faim. Nous prions donc les Canadiens Français de nous accorder leurs sympathies, et de conjurer le gouvernement de tempérer la justice par la clémence, au sujet de ceux qui furent égarés. Nous signons cette lettre à la demande de John W. Astley.

Signé: RR. Pères ANDRÉ, TOUSE, MOULIN, FOURMOND, VEGREVILLE, LECOQ.

Voici maintenant une lettre à M. F. X. Lemieux l'un des avocats de Riel.

La lettre a été remise à M. Lemieux avant son départ du Nord-Ouest pour Québec, par le même Père André qui juge si sévèrement Riel dans sa première lettre du 12 juin. Régina, août 1885.

Mon cher monsieur Lemieux,

Avant votre départ pour ce que nous appelons, nous autres gens du Nord-Ouest, le Canada, je veux vous confier quelques mots sur la situation du Nord-Ouest, mots que je vous donne pleine autorité de communiquer au public si vous le jugez à propos.

Monsieur Lemieux, je suis heureux d'avoir fait votre connaissance ainsi que celle de vos deux collègues employés pour la défense de cet infortuné Riel. Les jours que nous avons passés ensemble ont été vraiment heureux pour moi et mon confrère le Rév. Père Fourmond, car dans notre pays isolé du Nord-Ouest nous avons rarement occasion de nous trouver en contact avec des hommes doués des qualités du cœur et de l'esprit comme celles que nous avons rencontrées, cher monsieur [et cela je le dis sans flatterie] dans vous et vos deux confrères, MM. Fitzpatrick et Greenshields.

Il a fallu les tristes et lamentables circonstances du procès Riel pour vous amener dans le Nord-Ouest, mais croyons le, cher monsieur, votre passage dans cette lointaine région ne sera pas oublié et fera époque dans l'histoire du pays.

Il y a longtemps que je vis dans le Nord-Ouest dont je connais entièrement la population et les besoins. Tout en exerçant le Saint ministère dans les différentes parties de cette vaste région, je me suis appliqué à entretenir des relations amicales avec les diverses classes qui composent la population du Nord-Ouest, sans distinction de religion et de nationalité. Et je puis le dire et l'affirmer en toute vérité, que dans le procès Riel, vous avez mis la main sur la plaie, en représentant le système anormal qui nous gouvernait dans ce pays. Blancs et Métis s'accordent à demander la cessation de ce système, et un régime qui nous donnerait les privilèges du gouvernement constitutionnel. Il est temp-

qu'il finisse ce système qui a produit de grands malheurs et qui est de nature à en produire de plus grands dans l'avenir si on n'y apporte un remède immédiat. C'est cette centralisation à Ottawa qui a produit la rébellion du Nord-Ouest. Si nous avions eu un gouvernement responsable avec autorité et pouvoir de remédier aux griefs dont les Métis se plaignaient depuis si longtemps, pensez-vous que nous aurions eu la rébellion dont nous déplorons tant les suites funestes et dont nous condamnons l'entreprise folle et criminelle.

Les demandes des Métis étaient bien simples et raisonnables, ils demandaient:

1o La reconnaissance de leurs terres qu'ils occupaient sans être obligés de payer pour leur possession;

2o Le privilège, comme aborigènes, de couper du foin et du bois pour leurs besoins, sans payer aucune taxe à la couronne;

3o Une école industrielle dans chaque grand centre de Métis, entretenue par le gouvernement, pour initier leurs enfants à la connaissance nécessaire à leur situation;

4o Du secours pour aider les Métis pauvres à s'établir sur des terres, comme une paire de bœufs, une charrue et herses, la semence pour 3 ans; le conseil du Nord-Ouest avait joint ses instances à celle des Métis, mais sans résultat;

5o Des *scrips* pour les Métis du Nord-Ouest qui n'avaient pas eu leur part des terres accordées par l'acte de Manitoba;

6o Que le gouvernement dans la distribution des emplois dans le Nord-Ouest eût plus d'égards à accorder aux Métis les emplois qui convenaient à leurs aptitudes; comme agents fermiers pour les sauvages;

7o Que vu le grand nombre de Métis français, tous les employés publics fussent obligés de connaître le français, avant d'être employés par le gouvernement;

8o Avec tous les blancs, les Métis demandaient des représentants dans la chambre des communes du Canada, et un gouvernement représentatif et responsable dans le Nord-Ouest.

Pétitions sur pétitions, lettres sur lettres sur ces questions importantes ont été adressées à Ottawa par des personnes influentes du Nord-Ouest et en état d'apprécier les besoins du pays, mais le gouvernement fermait l'oreille à toutes ces représentations et soulevait l'indignation par son obstination et son refus à accorder les plus justes demandes. Et ce n'est que commo dominé par la peur, et effrayé des conséquences terribles de sa négligence, que le gouvernement a fait droit à quelques-unes de ces demandes, qu'il a ouvert les yeux et qu'il s'est rappelé qu'il y avait une population métisse dans le Nord-Ouest qui demandait justice. Alors on a envoyé des ardeurs pour mettre en lots de rivière les terres qu'on avait si longtemps refusé d'arpenter de la sorte; on a envoyé l'agent des terres faire entrer les terres des Métis dans la paroisse de Batoche; on a nommé une commission pour donner les *scrips*; on a appointé un assistant français au bureau des terres à Prince-Albert, et un Métis comme fermier sauvage. Mais l'effet de ces bonnes choses a été annulé, parce que la population savait que le gouvernement cédait non par sentiment de justice, mais par celui que lui inspirait Riel dans le pays. Les Métis exaspérés en voyant qu'on les méprisait et qu'ils ne pouvaient obtenir aucune justice, ont pensé que le seul moyen de faire valoir les droits qu'ils réclamaient, c'était de faire venir Riel au milieu d'eux, lui seul, selon leur opinion, était

l'homme capable de faire entendre raison aux autorités à Ottawa. Riel vint, et nous savons les ruines qu'il a amoncées autour de lui, mais le gouvernement doit faire son *Mea Culpa* pour le délai qu'il a mis à exécuter les mesures qui auraient conservé la tranquillité du pays.

Aujourd'hui le gouvernement se glorifie de sa victoire et s'applaudit comme d'un grand triomphe d'avoir battu les métis. Riel est condamné; les principaux métis de la Saskatchewan sont dans les fers, et dans son enthousiasme, le parlement vote vingt mille piastres au général Middleton, tant le Canada est fier de son succès et celui des volontaires. Nous sommes heureux comme le reste de la nation que cette rébellion soit finie, nous l'avions vivement opposée, prévoyant tous les malheurs qu'elle entraînerait après elle. Mais je dois le dire, au risque de choquer plusieurs personnes que j'aime et estime: l'armée du général Middleton s'est déshonorée par le pillage éhonté auquel elle s'est livrée, malgré la proclamation du général qui défendait de ne rien toucher, de ne rien prendre. Je ne parle pas d'après les rapports qui m'ont été faits; mais j'ai visité plusieurs fois la contrée qui avoisine Batoche, et je puis affirmer que sur une longueur de 25 milles, toutes les maisons établies sur le côté sud de la Saskatchewan ont été pillées et sacagées, et plus de 20 ont été brûlées et rasées. Cette contrée jadis si florissante offre un spectacle affreux de désolation et de détresse qui fait mal à voir. Les volontaires ont pillé les habitants de tout ce qu'ils possédaient, de leurs chevaux, de leurs effets et habillements, ils n'ont laissé aux malheureux que ce qu'ils avaient sur le dos. Le général a été humain et doux à l'égard des habitants, il ne leur a infligé aucun traitement cruel, mais il a assisté impassible à tout ce pillage qui se faisait autour de lui, malgré sa proclamation. Et lui-même comme pour les encourager à piller, s'est approprié un beau cheval et une voiture d'un nommé Manuel Champagne, dont il a fait présent à Thomas Hourri. Voilà des faits dont je suis certain, et le ministre de la milice peut affecter l'ignorance tant qu'il le voudra, ces faits n'en seront pas moins vrais et réels.

Le résultat de tout cela c'est que nos pauvres Métis sont dans une détresse et un dénuement extraordinaires.

Je regrette que le général Middleton n'ait pas achevé son œuvre, et qu'au pillage il n'ait ajouté le massacre, au moins il nous aurait épargné le spectacle de cette agonie prolongée que nous voyons devant nous.

Le gouvernement a besoin d'agir avec prudence et ménagement dans cette question du Nord-Ouest. Le Métis est un élément puissant dans ce pays, et on sait avec quelle puissance il agit sur les sauvages: Métis et sauvages confondent leur cause et joindront leurs mains comme leur sang pour se défendre. Il est donc de la plus grande importance de les ménager et de ne pas les irriter en se montrant sévère à l'extrême à leur égard.

Maintenant que la rébellion est abattue, et que Riel est jugé et condamné, il est temps d'user de clémence à l'égard des infortunés que ce malheureux a séduits et aveuglés. Pourquoi tenir si longtemps en prison et soumettre à l'épreuve d'un jugement cet e foule de métis qui se sont volontairement rendus après la bataille de Batoche? Un gouvernement désireux de l'apaisement général des esprits, aurait gardé quelques coupables et renvoyé cette multitude de prisonniers qui encombrant les prisons de Regina—les

malheureux sont pour la plupart victimes de leur ignorance et de leur simplicité; et en les traitant justement, sans les punir selon la rigueur des lois, on les concilierait et on se les attacherait. Mais si, au contraire, on continue à manifester à leur égard le sentiment de vengeance que donne la victoire, on doit se préparer à de grands mécomptes. On jettera entre les différentes races qui habitent le pays des semences de discordes et de haines qui se transmettront des pères aux enfants, nous aurons dans le Nord-Ouest une espèce d'Irlande où les deux races se détestent cordialement et se traitent en ennemis jurés. Adieu alors le brillant avenir qu'on attend pour le Nord-Ouest, cette immense contrée restera une grande solitude que personne voudra venir habiter, vu l'incertitude qui pèsera sur lui et l'entourage d'une population hostile.

Que l'opinion publique réagisse contre ce sentiment de haine dont on semble frapper les pauvres Métis! Que le public canadien soit juste et rende hommage à ce noyau d'hommes qui trompés, mais animés d'un grand amour pour leur pays, ont combattu avec un courage et un héroïsme dignes d'une bonne cause. Que l'opinion publique se prononce de telle manière que le gouvernement soit obligé de se montrer clément en secourant les gens en détresse, et en délivrant sans procès les nombreux prisonniers qui gémissent dans la prison de Regina! Que le public canadien se persuade aussi qu'il faut changer entièrement le système de gouvernement, qui nous régit! Nous sommes fatigués du tutelage qu'Ottawa fait peser sur nous, nous nous sentons assez forts pour nous gouverner nous-mêmes et jouir des mêmes privilèges que possèdent les autres provinces de la puissance.

Mon cher M. Lemieux, voilà les quelques idées que j'ai voulu consigner sur la condition du Nord-Ouest et sur les causes qui ont provoqué le mouvement insurrectionnel dont vous avez vu les suites funestes. En terminant, je vous prie de travailler pour nos pauvres métis, ils méritent qu'on s'intéresse à eux, et malheureusement les Canadiens-Français ne montrent pas pour eux les sympathies et l'affection qui leur sont dues à cause de leurs malheurs et des liens du sang et de religion qui devraient les rendre chers à vos compatriotes.

Mon cher monsieur, à votre retour, communiquez aux Canadiens-Français le vif intérêt que vous semblez prendre à nos gens, rappelez-leur que dans les vastes prairies de l'ouest ils ont des frères auxquels ils doivent penser quelquefois.

Monsieur, je termine en priant Dieu de vous bénir ainsi que vos chers confrères. Vous avez réjoui nos cœurs de missionnaires, par le talent et l'énergie avec lesquels vous avez défendu la cause des Métis et du Nord-Ouest, et vos paroles auront un long retentissement dans cette grande prairie où vous avez jeté une semence de liberté qui germera dans un avenir bien prochain. Quant à moi, je regarde comme un de nos plus heureux moments celui où nous avons fait votre connaissance. Et le vif regret que j'éprouve, c'est que le Nord-Ouest n'ait pas assez d'attraits pour vous y fixer à jamais.

Adieu, cher et affectueux ami, c'est pour l'éternité probablement; adieu également à vos deux aimables confrères Fitzpatrick et Green-shields. Je les confonds avec vous dans un même sentiment d'admiration et d'affection.

Je suis avec considération

Votre, etc., etc.,

A. ANDRÉ.

Correspondance

St-Sauveur, août 16 1885.

Mon cher rédacteur,

Nous avons eu hier la visite de M. Gédéon Guertin, conférencier agricole.

Ce monsieur nous est arrivé malheureusement un peu tard pour pouvoir donner à sa conférence tout le fruit qu'on devait en attendre.

Après vêpres, ce monsieur pendant plus de deux heures nous a entretenus sur les meilleurs moyens à prendre pour l'amélioration de la culture.

L'orateur a fait comprendre à son auditoire qu'il fallait laisser le vieux système de culture, mais prendre pour exemple les célèbres cultivateurs modèles que nous avons ici dans le pays.

Il a démontré aussi que le sol était une créature qui avait comme tous autres les êtres besoin de substances; que la substance, la force nécessaire au sol venaient des engrais, et ces engrais on se les procurent facilement et avantageusement pour la semence des graines.

Il nous a parlé du trèfle Alsic, cette graine est d'une grande richesse pour le nord à cause de sa vigueur, prend racine sur le sol pauvre. Je voudrais voir tous les cultivateurs se servir de cette graine tant pour nourriture aux animaux que pour moyen d'engrais.

M. Guertin nous a aussi fait connaître la valeur de l'Érable Giguère.

Puis la patate chinoise a excité l'admiration de tout le monde.

L'avoine Martineau et le blé Tenessee avant longtemps verront culture ici.

En somme M. Guertin, tout en nous étant agréable, nous a donné une leçon qui devra profiter aux cultivateurs de la paroisse de St-Sauveur.

REVUE DE LA SEMAINE

Notes locales

ST-JEROME

DÉMÉNAGEMENT.—M. M. Nantel et Nantel, avocats tiennent maintenant leur bureau dans la bâtisse de Montigny.

G. A. Nantel, membre de l'Assemblée Législative, réside à St-Jérôme et suivra les cours du District de Terrebonne.

M. W. B. Nantel, ci devant de la société Taillon et Nantel, tient son bureau à Montréal No 61 Rue St-Gabriel et suivra les cours du District de Montréal ainsi que toutes celles du District de Terrebonne. Il prêtera le plus grand soin à toutes les affaires qui pourront lui être confiées. Il sera à St-Jérôme tous les soirs ainsi que les vendredi, dimanche et jours de fête.

Il y a un grand nombre d'étrangers dans notre ville ces jours-ci, la plupart y viennent passer quelques jours de vacance et jouir des avantages considérables qu'offre St-Jérôme comme endroit de villégiature.

PRÉPARATIFS.—On a commencé à faire les préparatifs pour recevoir le Curé Labllo et la députation française qui l'accompagne; les trottoirs sont un peu en meilleur état, les rues deviennent plus propres les résidences aussi. C'est une bonne note, il y a encore beaucoup à faire, que l'on continue et St-Jérôme soutiendra sa bonne réputation.

ST-AGATHE.

On nous écrit de St-Agathe:

Le bazar de St Agathe qui s'est terminé jendi dernier a été un véritable succès. La recette se monte à \$ 250. Il faut dire aussi que rien n'avait été épargné, pour rendre cette réunion aussi intéressante et amusante que possible. Le bazar était sous la surveillance du Rév. Monsieur Thibodeau curé à qui on a fait une véritable ovation. Les Révérends Messieurs Samiel, Jé-coin et Brault ont bien voulu honorer le bazar de leur présence et ont contribué puissamment au succès de l'œuvre. M. M. les musiciens de St-Jérôme sont venus rehausser l'éclat de la fête par les beaux morceaux de musique qu'ils ont joués. Nous remercions bien cordialement tous les messieurs qui ont visité le bazar et contribué à sa réussite; nous reconnaissons en eux les véritables amis de la colonisation.

MANUFACTURE DE PULPE DE DELISLE.

Ceux qui visitent St Jérôme feraient bien de se rendre à la chute *Sander son* où tout en admirant un paysage splendide, ils pourraient visiter la manufacture de pulpe qui est déjà une des plus considérables du pays. M. M. Delisle ne peuvent suffire aux commandes qui leur viennent de partout, grâce à la qualité extra de leur pulpe. Cette année il ont fait descendre sur la rivière du Nord au-delà de 1500 cordes de bois et il n'en auront peut-être pas assez; ils se proposent d'agrandir d'un nouveau leur établissement et de faire un chantier de 2000 à 3000 cordes de bois le printemps prochain. Nos sincères félicitations à ces hommes de progrès.

SOIRÉE A ST-JEROME.—La soirée dramatique et musicale, donnée par nos jeunes amateurs, tous anciens élèves du collège St-Jérôme a très bien réussi. Les rôles étaient bien naturels, les acteurs s'en sont très bien acquités. La partie musicale comme toujours a été très bien, même nous pouvons dire que nos musiciens se sont surpassés en occasion. L'idée des anciens élèves du collège de donner une représentation au profit d'une bonne œuvre est une idée généreuse; mais venant de leur part cette idée s'unit à un sentiment de reconnaissance; nous aimons à le constater.

CAUSERIE

AU CANADA

(De La Liberté)

La paroisse est restée le centre de la vie générale. Dès qu'on fonde un village sur un nouveau territoire on bâtit l'église d'abord et les maisons se groupent autour. Le clergé, loin d'être tenu à l'écart, est à la tête de toutes les œuvres d'initiative et de progrès. C'est une figure admirable que celle du curé Labelle, le curé de St-Jérôme qui jouit la bas d'une immense popularité et qui vient de séjourner à Paris pour recruter des colons. Imaginez un colosse avec ce teint épanoui et haut en couleur des hommes du dix septième siècle, disant rondement et sans phrases des choses excellentes et pleines d'un lumineux bon sens.

Une indescriptible émotion s'empara de l'auditoire lorsque le digne prêtre prit la parole à la Société des études coloniales et qu'il dit: "Avant tout, messieurs, je tiens à vous déclarer que je me considère comme Français. La France ne peut être malheureuse sans que nous souffrions. Elle n'est pas heureuse sans que nous nous réjouissons... Il y a six généraux que moi ancêtre quitta la Bretagne pour la nouvelle France. Son petit fils mourut pour la France, sur le champ de bataille d'Abraham. Ce fut la dernière vic-

Feuilleton du "NORD"

UNE Erreur Judiciaire

II

L'ASSASSINAT.

Suite

Beaucoup de femmes avaient à Rennes, la main assez petite pour ganter ce gant jaune pâle ; peu étaient assez riches pour posséder un éventail de la valeur de celui qui fut trouvé dans le tiroir du petit meuble. Après la contrariété du banquier qui pardonna, et l'accès de curiosité qui porta chacun à s'informer de l'intérieur d'Emmanuel, on s'occupait d'autre chose, Emmanuel continuait le même genre de vie, allait régulièrement dîner deux fois par semaine chez son oncle, et se montra plus attentif, plus affectueux que jamais auprès du vieillard.

— Tu devrais te marier, lui disait de temps en temps M. Lingard.

— Je suis trop jeune ! répondait Emmanuel : et d'ailleurs, les petites filles sont si sottes

— Mauvaise raison, cher enfant ! ces petites sottes là font d'excellentes femmes, attentionnées, économes et fidèles ; avoue plutôt que tu as fait une conquête dans le monde... Je ne t'approuve pas, mais enfin je t'excuse. Souviens toi seulement qu'un homme de cœur doit mourir plutôt que de compromettre une femme. Nous avons fait nos preuves, dans la famille.

— Je le sais, mon oncle, et à l'occasion, je vous imiterais...

Un dimanche, Emmanuel vint dîner chez le banquier. A dix heures il le quitta, rentra chez lui et renvoya Benoit, son domestique. Le vieux serviteur l'avait vu naître, l'aimait comme son enfant et lui témoignait cette tendresse respectueuse que gardaient comme une tradition les serviteurs des grandes familles qui, à leur tour, les adoptaient et se chargeaient de leur vieillesse. Benoit avait l'habitude d'allumer les journaux, les brochures, le verre l'eau ; il se plaisait à deviner ses goûts et ses caprices. Emmanuel trouvait tous les jours à propos sous sa main ses cigares et ses livres. Benoit souriait et se frottait les mains quand Emmanuel lui faisait un geste pour dire : — Merci !

Le pauvre vieillard fut tout triste de se voir congédier ainsi.

— Monsieur ne veut pas que je l'habille ? demanda Benoit.

— Je m'habillerai seul, ce soir de m'attends pas, Benoit, je rentrerai tard.

— Si monsieur le permet, je resterai dans l'anthichambre.

Emmanuel fronça les sourcils d'un air mécontent.

— Deviendriez vous curieux Benoit ?

— Je demande pardon à monsieur, dit celui-ci en se retirant

Il monta l'escalier d'un pas lourd et gagna sa petite chambre. Pendant ce temps, l'hôtel Lingard rentrait dans le silence. Le banquier se coucha vers onze heures et s'endormit. Sa chambre se trouvait au-dessus de son cabinet, et, au moyen d'une petite trappe mobile, il pouvait, si quelque bruit l'inquiétait, surveiller son bureau et sa caisse. Les commis, absents, en raison de l'heure et du jour, se tenaient habituellement dans un autre bureau garni de grillages, et traitaient avec les gens du dehors. Tout à coup, M. Lingard fut tiré de son sommeil par un bruit léger, semblable à celui que l'on peut faire en ouvrant une porte. Il distingua, avec la finesse d'oreille qui se développe dans les moments critiques de la vie, le grincement d'une clef sur laquelle la main appuyait fortement afin d'assourdir le bruit. Le banquier passa rapidement sa robe de chambre et fit glisser dans sa rainure la trappe, masquée dans le cabinet par un ornement de sculpture. Alors il vit un homme de taille moyenne, dont la figure était cachée par un chapeau à grand bord, ouvrir avec peine le tiroir du bureau.

Le banquier prit silencieusement ses pitolets sous son chapeau et descendit pieds nus. Malgré le soin avec lequel il étouffait sur le tapis le bruit de ses pas, le voleur se retourna, épouvanté d'avoir un témoin, et, reconnaissant M. Lingard, il s'élança sur celui-ci en lui étranglant le corps d'un de ses bras et comprimant ses mouvements de telle sorte qu'il lui fut impossible de pousser un cri. Puis, avec la rapidité de la pensée, il étouffa l'appel que le malheureux allait jeter, et lui asséna sur la tête un coup qui le fit tomber comme un arbre que la hache coupe par le pied. Le corps rendit un son sourd, le crâne donna sur un des chenets de la cheminée, et le banquier ne bougea plus. Le malfaiteur regarda le cadavre d'un œil indifférent, acheva d'ouvrir le tiroir, y puisa à pleines mains, courut ensuite à la

caisse, y saisit un portefeuille rempli de valeurs, reprit sa lanterne, referma la porte avec les mêmes soins que la première fois abandonna dans la cour l'instrument de mort, et sortit par la petite porte donnant dans une rue le aboutissant à la rue Saint Georges où est la lépre de Rennes. Chaque ville à son quartier malsain, ses rues déshonorées, ses maisons qui suintent le vice, la débauche nocturne, qui recèlent à la fois les voleurs et les filles perdues. Égouts où vont aboutir les monstruosité morales. Ce quartier est noir, triste, glacial ; des ruisseaux infects coulent au milieu : les visages qui apparaissent aux fenêtres sont ravagés par des passions ignobles. Quand on y passe le soir, on y entend les chansons enrouées de l'orgie et les cris des femmes que l'on frappe sans pitié. Plus d'une fois, les cadavres de ces créatures ont été trouvés le matin dans le ruisseau déchirés de coups, déchiquetés de blessures. La justice ne s'inquiète guère de la fin de ses malheureuses, promises d'avance à l'hospice ou à la Vilaine. En plein jour, une femme honnête ne se hasarderait pas dans cette rue ; le soir, elle n'est fréquentée que par les habitués, qui rampent le long des murs et se glissent par les portes entre-baillées.

Dans la maison la plus noire du quartier Saint-Georges, le voleur du banquier, l'assassin du vieillard, épia une lumière placée contre une fenêtre crasseuse et mal défendue par des rideaux de calicot en loques ; il siffla quelques notes de l'air sur lequel on insultait la Dubarry sous le nom de la belle Bourbonnaise ; la fenêtre s'ouvrit, une grosse femme, coiffée d'un madras et vêtue seulement d'une chemise de toile et d'un jupon vert, descendit aussi vite que ses jambes courtes pouvaient le lui permettre, tira le verrou et l'énorme traverse de fer défendant la porte et fit entrer l'homme qui serrait sur sa poitrine le portefeuille de M. Lingard.

— Il n'y a personne en haut ? demanda-t-il.

— Personne, sauf la belle Gillette et son amoureux ; mais sois tranquille, ils n'entendront rien.

L'homme entra dans une salle basse enfumée et noire, ôta son chapeau, tira de ses poches quelques rouleaux d'or, posa le portefeuille sur la table et dit laconiquement :

— C'est fait !

La femme le regarda avec le sentiment que decerne l'infériorité personnelle, et sembla évaluer à travers le papier des rouleaux et le cuir du portefeuille le nombre

des louis et le chiffre des billets.

— Tiens, dit l'homme, voilà ta part.

Il lui mit un rouleau dans sa main, la femme déchira le papier, et fit tinter l'or en ouvrant des yeux agrandis par la convoitise et l'avarice.

— Je partirai demain, dit le voleur ; tu fera ma malle ; je prendrai la voiture de Vitre.

— Quand reviendra-tu ? demanda cette femme, que dans le quartier l'on appelait Maraude sans doute pour rappeler en un seul mot les tours, les vols et les turpitudes dont elle avait rempli sa vie.

— Je ne sais pas ; quand il y aura de l'ouvrage !

Il monta au premier étage, se coucha, prit soin de mettre le portefeuille sous son oreiller et s'endormit.

Tandis que le cadavre de M. Lingard devenait froid dans le cabinet sombre, que Maraude ajoutait ses vingt-cinq louis à des écus enfermés dans une sacoche de cuir, que l'assassin dormait à faire donter que le remords existe, voici ce qui se passait chez Emmanuel. Dès que Benoit eut quitté son jeune maître M. de Lormeuil poussa un soupir de satisfaction et sembla prendre possession de sa solitude. Il ouvrit la porte du doudoir blanc et or, alluma des bougies roses dans les candélabres, drapa les rideaux de moire, fit remettre les doubles rideaux brodés, plaça partout des fleurs et des bouquets, mit des coussins près du divan, des fruits glacés dans des soucoupes de porcelaine du Japon, du champagne frappé dans un seau d'argent, dressa cette fine collation d'amoureux sur une petite table, regarda vingt fois si rien ne manquait

A SUIVRE

AVIS

Nous prions instamment tous ceux qui nous sont endettés de faire remise immédiate de ce qu'ils nous doivent sur la réception de leur compte.

W. DESJARDINS

Adm. de la Cie. d'imprimerie du Nord.

FONDERIE DUMONTVILLE

EN PLEINE ACTIVITE

Une fonte tous les jours, facilitant ainsi la prompte exécution des ouvrages de commandes

Mécanismes complets et améliorés de moulin à scies circulaires.

MACHINERIES GENERALEMENT—
Invitation spéciale aux propriétaires de moulins.

Tournage d'arbres de couche jus qu'à 16 pieds. Planage, fillage, taraudage, boullonnage, etc. etc. Filetage à fils en V ou carrés.

GRAND ASSORTIMENT de POELES.

Canards, chaudrons, plats, chaudrons à sucre, etc., etc., etc.

Liste de prix fournie au commerce sur demande.

ATTENTION!

Nos poëtes ne sont surpassés par ceux d'aucune fonderie; la fonderie étant à votre porte il est toujours facile de remplacer les plaques qui viennent à la longue à manquer; ce seul avantage suffit pour vous engager à ne pas acheter ailleurs.

Méliez-vous des poëtes importés. Nous garantissons nos poëtes.

Pressez à copier les lettres. Nous fondons aussi le cuivre. Vieille fonte achetée ou échangée, ainsi que le cuivre.

ALF. A. LAVIOLETTE & Cie.
Propriétaires.
1 a.

10 aout 85

A vendre

Cette magnifique propriété, l'une des plus belles de tout le Nord, ayant appartenu successivement à MM. SCOTT, et LAVIOLETTE. Située dans les limites de la ville, comprenant 300 arpents en superficie, dont 150 en culture, le reste en bois et en paturage, dont 80 arpents en terre grise.

Environ 3000 cordes de bois encore à bucher.

Pâturage pour plus de 50 vaches à \$5.00 chacune au moins par année.

Environ 3000 bottes de foin par année.

Il y a cinq arpents et demi de large à concéder, sur une profondeur d'au moins quatre arpents.

C'est la plus belle spéculation de terrain qui se soit jamais présentée à St. Jérôme. Bonnes granges et maison. S'adresser à M. RHEAUME lui même ou à ce journal. Conditions faciles.

DEFENSE

Je défends d'avancer à Dame Mary Calvet, mon épouse, sans un ordre signé de ma main.

JOHN STEPLETON.

23 juillet 1885.

A VENDRE

M. D. Jérôme de la Châte-aux-Iroquois offre en vente sa boutique de forge, la seule boutique qu'il y ait de la Châte à St-Jovite; emplacement très bien bâti.

Conditions faciles

S'adresser à

DAMIEN JEROME

Châte-aux-Iroquois

LOTTERIE NATIONALE

—DE—

M. LECURE A. LABEL E

VALEUR DES LOTS :

Première série - - \$50,000,00

GROS LOT : \$10,000,00

Deuxième série - - \$10,000,00

GROS LOT : \$2,500,00

LE TROISIÈME TIRAGE

— Aura lieu au —

Cabinet de Lecture Paroissial,

vis-à-vis le Séminaire à Montréal,

Mercredi le 28 Octobre

A DEUX HEURES P. M.

Si le tirage ne peut se terminer le 28 il se continuera les jours suivants à la même heure.

Hâtez-vous D'acheter vos Billets

COUT DU BILLET

Première Série..... \$1.00
Deuxième Série..... 25 Cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire, S. E. LEFEBVRE, No 19 rue St Jacques, Montréal.

Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis 8 cts.)

La liste officielle des numéros gagnants sera transmis le 20 juillet à toute personne qui en fera la demande et enverra un timbre-poste de 3 cts.

LA ROYALE

Compagnie d'assurance
D'ANGLETERRE

Bureau principal pour le Canada.....MONTREAL

Actif de la Compagnie, \$21,000,000

Placé dans la Puissance pour protéger les assurés canadiens

PRES DE.... \$500,000

AUX CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES de residences privées :

Si vous désirez vous assurer dans une compagnie où vous trouverez une sécurité ABSOLUE, faites application à cette ancienne compagnie.

LA ROYALE,

qui a passée par de nombreuses épreuves et qui possède un surplus plus grand qu'aucune compagnie d'assurance dans le monde entier.

Taux bas, paiement et pertes acquittés avec promptitude.

Cette compagnie s'est toujours distingué par le haut caractère de son administration, l'étendue de ses ressources, la promptitude et l'équité dans le paiement de ses pertes. Les arrangements que j'ai faits, avec cette compagnie me permettent de prendre

Des risques agricoles, mercantiles et manufacturiers

à des taux presque équivalants à ceux les autres compagnies inférieures.

M. H. GALT, M. P. } Agents pour
Wm TATLEY } le Canada.

Dr. C. L. le MARTIGNY

Agent pour St-Jérôme et le district Jérôme, 2 juin 1884

OUVERTURE

DES CLASSES

Aux maisons d'éducation et à MM. les Commissaires d'Écoles

L'augmentation de notre stock pour la vente en gros a nécessité l'agrandissement de notre établissement et nous occupons maintenant tout le block ROLLAND, les Nos 6, 8, 10, 12, et 14 où nous avons un département spécial des papiers de la

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

On voudra bien se rappeler que notre Librairie offre l'avantage de l'assortiment le plus complet de livres classiques et de fournitures d'école, et que nos prix sont des plus réduits. Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt qu'il vous sera possible, afin de ne pas éprouver de retard à l'ouverture des classes.

Catalogues, listes des prix, échantillons de Papier, etc.; envoyés sur demande.

J. B. ROLLAND & FILS.

Libraires, éditeurs de la Nouvelle série de Livres de Lecture de Montpelit.

Nos. 6, 8, 10, 12 et 14, Rue Saint-Vincent, MONTREAL.

10 aout 85

2 fs.

NOTICE

I forbid sell anything to my wife Mary Calvin, without an order signed by me.

JOHN STEPLETON

23 juillet 1885

P. L. Y. VEZINA

FABRICANT

DE

ROUETS MOULINS A LAVEZ

Marque à la fonderie Dumontville St-Jérôme, aura toujours en main les meilleurs rouets et moulins à laver les mêmes que ceux de Verchères il se charge de toutes réparations à des prix très réduits tout ouvrage sera garanti, allez faire une visite avant que d'aller ailleurs.

St Jérôme 19 mars 1885

PIERRE SIMARD

SUCESSEUR

DE

W. E. ELLIOTT

MAGASIN

D'épicerie, vins, liqueurs, grains

PROVISIONS, FAIENCE,

COIN DES RUES

St-George et Ste-Anne

(Batisse Elliott)

C. LANTHIER

Marchand de Cercueils:

ET

DE MEUBLES:

Rue St-Jérôme, (en face du Collège)

M. LANTHIER aura toujours en mains une grande quantité de cercueils de tous les prix et aussi un grand assortiment de meubles de ménage.

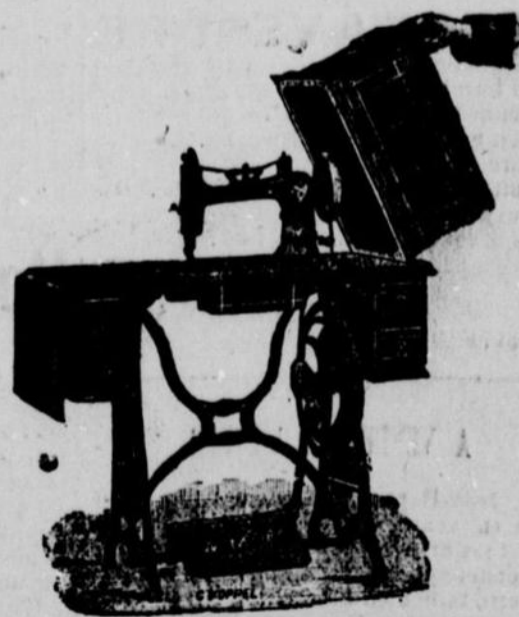
Les personnes qui désireront se procurer des corbillards. Il aura toujours en main tout ce qui est nécessaire pour ensevelir.

Les prix seront les mêmes que ceux de Montréal.

M. LANTHIER s'efforcera de satisfaire tous ceux qui voudront bien l'encourager St-Jérôme 18 juin 1885

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment du Nord.



Les meilleures machines à coudre du monde aux conditions les plus faciles.

BUREAU

ST-JEROME

dans la Batise Richard tenu par V. GARCEAU
Bureau à St-Agathe tenu par F. LOISEAU.

Bonne nouvelle

M. Stanislas Désormeaux si bien connu du public fait savoir qu'il ouvrira son hôtel le 1er mai prochain dans le bloc qu'il possède au coin du marché sur rue St-Georges. On trouvera à cet établissement tout le confort possible ce Monsieur n'a rien négligé pour faire de sa maison un hôtel de première classe
St-Jérôme 30 avril 1885

A VENDRE

Vingt-cinq colonies d'abeilles toutes dans des ruches à cadres mobiles dites *Simplicité*.
Prix modéré. Pour plus amples informations s'adresser au bureau du Nord.

A VENDRE

Deux terres à bois de 4 arpents par 20 chacune, situées sur le grand chemin, à proximité de St-Jérôme, comprenant du bois franc ainsi que du bois de service de bonne qualité.

Pour les conditions s'adresser à
LS. de G. LACHAINE, Notaire



Canada
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE D'ARGENTEUIL

AVIS

L'ACTE DE TEMPERANCE du CANADA

Aux électeurs du comté d'Argenteuil dûment qualifiés à voter à l'élection du membre de la Chambre des Communes dans le dit comté.

Avis public est par le présent donné qu'une adresse écrite sera présentée à l'Honorable Secrétaire d'Etat du Canada renfermant une pétition à son Excellence le Gouverneur Général du Canada en conseil, des électeurs du comté d'Argenteuil qualifiés et compétents à voter à l'élection du membre de la Chambre des Communes dans le dit comté, le priant de mettre en force la seconde partie de "L'acte de Temperance du Canada 1878," dans le dit comté d'Argenteuil, et qu'à cet effet que tous les votes des électeurs qualifiés soient enregistrés pour ou contre l'adoption de la dite pétition dans le dit comté, laquelle pétition sera déposée à cette fin au bureau du Régistrateur du dit comté d'Argenteuil le douzième jour de septembre mil huit cent quatre vingt cinq [1885] pendant les dix jours précédant sa présentation au dit Secrétaire d'Etat, le tout en conformité de ce que prévu par le dit acte.

MAGNIFIQUE LOPIN

DE

TERRE A VENDRE

Un terrain contenant deux cents acres de bonne terre situé dans le 6e rang du canton Salaberry. 50 acres y sont déjà en culture. Cette propriété ne se trouve qu'à un mille du beau et florissant village de St-Jovite, tout le roulant sera compris dans la vente; Conditions très faciles.

S'adresser à

JACQUES LEONARD

St-Jovite 20 août 1885

A VENDRE OU A LOUER

M. Jean-Baptiste Lafleur de St-Sauveur offre en vente deux magnifiques terres, ayant six arpents de large et 40 arpents de profondeur couvertes de bois, et beaucoup de terre faite, bien bâties y compris aussi un moulin à farine et à scie à St-Sauveur sur la rivière du Nord, situé sur un grand chemin; conditions faciles

S'adresser à

J. BTE. LAFLEUR

3 ms

LS PERODEAU

MARCHAND TAILLEUR

**Rue Jacques-Cartier
ST-JEROME**

Tout en remerciant ses pratiques du généreux encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder, informe le public qu'il a un couturier de première classe attaché à son magasin, ayant sept ans d'expérience dans le métier et ayant fait son apprentissage dans les meilleures boutiques de Montréal. De plus il a un assortiment complet de toute espèce de hardes faites et de

TWEED, GANTS,

COLS, COLLETS,

BRETELLES, CHEMISES,

PARAPLUIES, etc., etc.

M. Pérodeau exécutera toutes commandes au plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

St-Jérôme 1 mars 83

AVIS

Théophile Legault conducteur de la maille entre St-Jérôme et Ste-Marguerite, informe les voyageurs qu'il demeure maintenant à St-Jérôme, sur la continuation de la Rue St-George à quelques pas de l'hôtel Jolein et que la maille part de St-Jérôme pour Ste-Marguerite arrêtant à St-Hippolyte à 6 1/2 hrs du matin tous les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine et revient le même jour.

THEO P. LEGAULT

1 Nov 84

DR W. PREVOST

ST-JEROME

Ancien bureau du Dr FOURNIER

15 janvier 85 1 a

Leclair & Allard

AVOCATS

NO 57, RUE SAINT-GABRIEL

MONTREAL

N. B.—Suivront les Cours des districts de Terrebonne et Richelieu.

Janvier 84 a.

A VENDRE

Pouvoir d'eau dont la chauscée est construite avec quatre arpents de terrain maison et dépendances.

La maison à vendre ou à louer
S'adresser au Bureau de Poste, à

E. MARCHAND.

St-Jérôme 27 mars 1884.

Hotel St-Jovite

M. A. Dumouchel remercie bien sincèrement la nombreuse clientèle qui l'a si bien encouragé jusqu'à ce jour et aime à informer le public qu'il vient de faire des réparations importantes à sa maison. Il pourra à l'avenir servir ses pratiques avec plus de facilité et de confort. Il fait appel à tout le monde sans exception, car il entend tenir un hôtel de première classe.

C'est l'hôtel de la maille de St-Agathe à St-Jovite et de la Châte aux Iroquois que les deux mailles se rencontrent tous les mardis et vendredis de chaque semaine, ce qui est un grand avantage pour les voyageurs. De plus je tiendrai chevaux et voitures convenables pour transporter les voyageurs à des prix raisonnables.

12 juillet 1884

1 a.

**BANQUE
VILLE - MARIE**

BATISSE M. GODFROID LAVIOLETTE

RUE DUMONT

ST-JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 heures avant-midi à 3 heures de l'après-midi. Ferme à 1 heure de l'après-midi le samedi.

L. A. THEBERGE
Gerant.

10 octobre 1881.

Hotel Duchesne

ST-JOVITE

M. Duchesne si bien connu des voyageurs du Nord a vendu son hôtel à St-Faustin pour aller tenir un établissement du même genre à St-Jovite centre plus considérable et veut avoir un hôtel de première classe et digne des grandes villes. La cuisine est ce qu'il y a de mieux. Les repas sont servis à toutes heures. Les dépendances, cour écuries, remise sont spacieuses et commodes. Les voyageurs y trouveront tout le confort désirable. M. Duchesne tiendra chevaux et voitures et conduira les colons et les voyageurs dans tous les cantons du Nord à des conditions très-faciles.

15 mars 1883.

NOUVEAU MAGASIN

(EN FACE DU MARCHÉ)

d'épicerie, vins, liqueurs, grains,

FLEUR, PROVISIONS.

FERRONNERIE,

VAISSALLE, Etc., etc.,

et spécialement les cierges et vins de messe pour les fabriques

L. LABELLE

15 m 83

Vente importante

M. W. Scott, père offre en vente ses propriétés de la Rivière à Gagnon, magasin, maison et emplacement et tout le stock, si on le desire.

Une excellente localité pour le commerce à 5 milles du village de St-Jérôme Bureau de poste au magasin actuel même Conditions libérales s'adresser sur les lieux ou à

M. W. HENRY SCOTT

Ville St-Jérôme 18 juin 1885

LIVRES ET PAPETERIE

Nous avons toujours, comme précédemment, un grand choix d'ouvrages de

LITERATURE, HISTOIRE,

THEOLOGIE, SCIENCE, MEDECINE

et autres, formant un département spécial de notre magasin, avec les LIVRES DE PRIERES, DE PIETE, les LIVRES D'ECOLE, ainsi que les articles de librairie proprement dits.

Les améliorations et l'agrandissement ont été nécessaires par l'augmentation des quantités de chaque espèce que nous sommes obligés d'avoir en magasin pour la vente en gros.

NOS PRIX DEFIENT TOUTE CONCURRENCE en librairie comme en Papeterie.

J. B. ROLLAND & FILS

Nos 6, 8, 10, 12 et 14, Rue St-Vincent

MONTREAL.

9c: 23 1884

1 a.

L. P. Guillemette

Marchand de Nouveautés

ST-JEROME

Le soussigné informe le public en général qu'il vient d'acheter le stock de M. A. Corbeil, et qu'il a ajouté ce qu'il y a de plus riche en fait de

TWEEDS.

SERGES.

COATINGS

Vous trouverez aussi à ce magasin un bel assortiment

D'etoffes a robe

Dans les patrons les plus élégants, les plus riches et les plus distingués.

CACHEMIRE noirs et de toutes couleurs, CHAPEAUX pour messieurs en duvet, et en feutre

Toutes ces marchandises seront vendues à 40 par cent meilleur marché que partout ailleurs.

Deux modistes de première classe sont attachées au magasin pour la confection de

Chapeaux, robes, manteaux,

Un tailleur pour la confection d'habillements pour hommes.

L. P. GUILLEMETTE,
BATISSE ELLIOTT

St-Jérôme, 11 mai 1883.

AVIS

M. PASCAL LONGPRE informe le public qu'il réside encore à Ste-Adèle et qu'il se chargera comme par le passé de toutes collections qu'on voudra bien lui donner ainsi que de tout autre ouvrage comme huissier.

St-Jérôme 12 juin 1885

3ms.

LEBLANC & BOISVERT

AVCCATS

25 RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

P. E. LEBLANC, M. P. P. O. BOISVERT, L. L. L.

M. Leblanc député à l'Assemblée Législative de Québec, suivra les cours du district de Terrebonne.

**G. E. BAMPTON B.L.G
AVOCAT**

BUREAU LACHUTE. P. Q.

M. Bampton suivra toutes les cours du District de Terrebonne et peut plaider aussi bien en Français qu'en Anglais.

ter juin 1883,

1 an.

E. CIBAUT,

MAGASIN

d'épicerie, vins, liqueurs, grains,

PROVISIONS, FERRONNERIES,

FAIENCE, CHAUSSURES, Etc

COIN DES RUES

Jacques-Cartier et Dumont

(Batisse Hervieux.)

St-Jérôme, 2 janvier 1882.

J. H. LECLAIR

ARPENTEUR

Autrefois employé à la commission du cadastre, a maintenant ouvert un bureau à St-Jérôme.

10 juillet 1884